

Pour en savoir davantage sur le Plan d'action régional d'Emploi-Québec du Nord-du-Québec ou sur les programmes et services offerts, vous pouvez communiquer avec un conseiller de la direction régionale ou un agent de l'un de nos centres locaux d'emploi (CLE).

Direction régionale d'Emploi-Québec du Nord-du-Québec
129, rue des Forces-Armées
Chibougamau (Québec) G8P 3A1
Tél. : 418- 748-8622
ou sans frais 866- 840-9344
Télé. : 418- 748-8683

Centres locaux d'emploi de la région

CLE de la Baie-James
333, 3^e Rue
Chibougamau (Québec)
G8P 1N4
Tél. : 418 748-7643
ou 1 866 722-7354
Télé. : 418 748-2177

Lebel-sur-Quévillon
107, rue Principale Sud
C.P. 1779
Lebel-sur-Quévillon (Québec)
JOY 1X0
Tél. : 819 755-3801
Télé. : 819 755-6000

Beaucanton
2709, boul. Curé-McDuff
Bureau H
Beaucanton (Québec)
JOZ 1H0
Tél. : 819 941-3801
Télé. : 819 941-6000

Matagami
100, Place du Commerce
C.P. 320
Matagami (Québec)
JOY 2A0
Tél. : 819 739-6000
Télé. : 819 739-6001

CLE d'Inukjuak
C.P. 281
Inukjuak (Québec)
JOM 1M0
Tél. : 819 254-8760
Télé. : 819 254-8763

Umiujaq
Tél. : 819 331-7346
Télé. : 819 331-7400

Kuujuarapik
Tél. : 819 929-3552
Télé. : 819 929-3576

Puvirnituq
Tél. : 819 988-2733
Télé. : 819 988-2227

Akulivik
Tél. : 819 496-2437
Télé. : 819 496-2500

Ivujivik
Tél. : 819 922-3328
Télé. : 819 922-3333

CLE de Kuujuaq
C.P. 300
Kuujuaq (Québec)
JOM 1C0
Tél. : 819 964-2909
ou 1 877 964-2961
Télé. : 819 964-2406

Aupaluk
Tél. : 819 491-7353
Télé. : 819 491-7498

Kangiqualujuaq
Tél. : 819 337-5204
Télé. : 819 337-5308

Kangijsujuaq
Tél. : 819 338-3327
Télé. : 819 338-3339

Kangirsuk
Tél. : 819 935-4406
Télé. : 819 935-4436

Quaqtaq
Tél. : 819 492-9183
Télé. : 819 492-9197

Salluit
Tél. : 819 255-8954
Télé. : 819 255-8059

Tasiujaq
Tél. : 819 633-5249
Télé. : 819 633-5026

CLE de Chisasibi
C.P. 899
Chisasibi (Québec)
JOM 1E0
Tél. : 819 855-2894
ou 1 800 567-4385
Télé. : 819 855-2574

Eastmain
Tél. : 819 977-0376
Télé. : 819 977-2426

Whapmagoostui
Tél. : 819 929-3325
Télé. : 819 929-3398

Nord-du-Québec

Plan d'action régional d'Emploi-Québec

2009-2010

Notre Mission

La mission d'Emploi-Québec est de contribuer à développer l'emploi et la main-d'oeuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social. Pour ce faire, le personnel de la Direction régionale du Nord-du-Québec et du Centre local d'emploi de la Baie-James assureront un continuum de services aux individus et aux entreprises axé vers l'emploi, l'harmonisation des interventions liées à l'emploi et à la solidarité sociale, de même qu'aux besoins de la clientèle afin d'assurer des services mieux adaptés. C'est dans cette perspective qu'Emploi-Québec contribue à améliorer le fonctionnement du marché du travail.

Clientèles

- Personnes à la recherche d'emploi
- Personnes en emploi
- Employeurs
- Organismes
- Prestataires

Programmes, mesures et services offerts

- Programmes d'aide financière
- Services conseils
- Services d'information du marché du travail
- Services de placement en emploi
- Mesures d'aide au développement des compétences

La Direction régionale du Nord-du-Québec présente une synthèse de son Plan d'action régional 2009-2010 qui reprend les grandes orientations du plan précédent, tout en actualisant l'analyse du marché du travail en vue d'une planification qui tienne compte du ralentissement économique. Les principaux enjeux régionaux ciblés par Emploi-Québec du Nord-du-Québec sont les suivants :

- Atténuer les effets de la récession sur la main-d'oeuvre et les entreprises, particulièrement pour la municipalité de Lebel-sur-Quévillon ainsi que pour les secteurs forestier et minier de la région;
- Favoriser l'emploi et assurer l'équilibre entre l'offre et la demande de la main-d'oeuvre;
- Contrer les difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'oeuvre en mettant en oeuvre une Table de recrutement avec les partenaires;
- Assurer une vigie du marché du travail régional ciblant les risques de ralentissement économique;
- Accroître le taux de scolarité et de diplomation de la population du Nord-du-Québec;
- Développer un sentiment d'appartenance régional;
- Participer à la mise en oeuvre du Plan Nord et de la Stratégie minérale du Québec;
- Accroître l'implication des Comités sectoriels dans la région;
- Mettre en oeuvre des projets d'immigration de main-d'oeuvre;

Ainsi, pour l'année 2009-2010, la priorité sera d'atténuer les effets de la récession sur la main-d'oeuvre et les entreprises. La mise en oeuvre des mesures prévues par le "Pacte pour l'emploi Plus" permettra de soutenir davantage de personnes et d'entreprises. Pour ce faire, Emploi-Québec structurera ses stratégies d'intervention autour des cinq grandes orientations stratégiques suivantes.

1 Atténuer les effets de la récession auprès des travailleurs et des entreprises

AXE

1 Rallier les personnes et les entreprises autour de l'emploi et du développement des compétences de la main-d'oeuvre.

- Utiliser une approche proactive des services offerts aux entreprises en tout temps (ligne téléphonique sans frais et équipe tactique dans la région).
- Rehausser la contribution gouvernementale pour la formation de leur main-d'oeuvre et la formation associée aux projets économiques d'envergure.
- Promouvoir le nouveau programme de Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ).
- Bonifier des mesures et services de soutien à l'emploi et au revenu offerts par les CLE.

2 Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de personnes, notamment par la préparation des clientèles éloignées à la reprise économique

AXE

2 Favoriser l'autonomie des clientèles et le recours aux services universels d'information sur le marché du travail et de placement pour le réemploi rapide d'un nombre maximum de chômeurs dans les postes vacants.

- Susciter l'utilisation maximale des informations et services en ligne.
- Intensifier la promotion et la diffusion de l'information sur le marché du travail au sein des établissements d'enseignement et des organismes socio-économiques.
- Accroître les promotions publicitaires et médiatiques des services en ligne.
- Accentuer le démarchage incitatif des entreprises ne recourant pas au service de Placement en ligne afin de promouvoir son utilisation.
- Contribuer, en concertation avec les partenaires régionaux, à promouvoir les atouts de la région comme milieu de travail.

AXE

3 Intervenir de façon proactive auprès des demandeurs de prestation, des travailleurs licenciés et des prestataires prêts à occuper un emploi afin d'assurer leur insertion en emploi la plus rapide possible et de contribuer ainsi au meilleur appariement de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre.

- Supporter et renforcer le rôle de l'agent d'aide en tant que gestionnaire du parcours des individus vers l'emploi.
- Intensifier la promotion des mesures d'accès rapide à l'emploi.
- Accentuer l'intervention rapide auprès des nouveaux prestataires.
- Promouvoir et susciter le recours aux nouvelles mesures actives pour l'emploi.
- Favoriser le recours aux ressources externes spécialisées en employabilité.

AXE

4 Soutenir les efforts faits pour intégrer ou réintégrer le marché du travail par les personnes à risque de sous-emploi, notamment celles appartenant à des bassins de main-d'oeuvre sous-représentés sur le marché du travail ou qui sont éloignées du marché du travail et à risque d'exclusion et de pauvreté.

- Participer à la campagne de valorisation au travail (**Pacte pour l'emploi Plus**).
- Améliorer le repérage des prestataires de l'aide sociale les plus susceptibles de bénéficier des services d'aide à l'emploi.

Répartition budgétaire 2009-2010 du FDMT totalisant 4 865 200\$ selon les mesures d'interventions

	Pourcentage	Montant
Mesure de formation MFOR	55,4 %	2 695 320,00 \$
Subvention salariale	15,6 %	758 971,20 \$
Projet de préparation à l'emploi	6,5 %	316 238,00 \$
Service d'aide à l'emploi	2,0 %	97 304,00 \$
Supplément de retour en emploi	0,5 %	24 326,00 \$
Soutien au travail autonome	3,7 %	180 012,40 \$
Contrat d'intégration au travail	1,7 %	72 978,00 \$
Frais d'aide sans participation	0,5 %	24 236,00 \$
Concertation pour l'emploi	14,3 %	695 723,60 \$

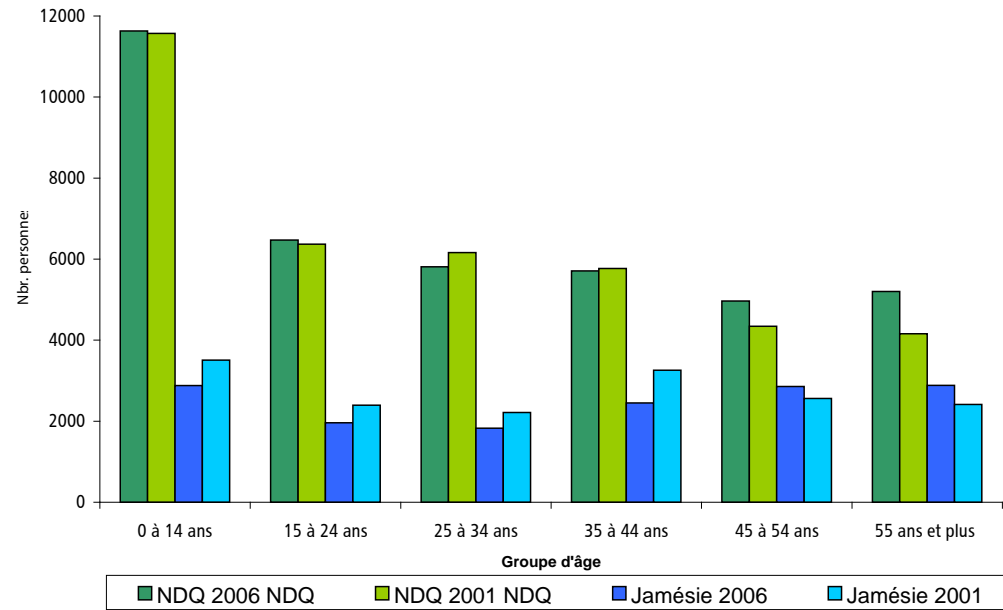
Axe d'intervention	Indicateur de résultats	Cibles 2008-2009	Cibles 2009-2010
2	Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	839	978
	Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	60 %	63 %
	Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	567	667
	Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	75 %	75 %
3	Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	150	150
	Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, clientèles des programmes de l'assistance sociale	207	207
	Taux d'emploi des participants de la clientèle des programmes d'assistance sociale ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	52,3 %	50,5 %
	Nombre de participants de la clientèle des programmes d'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	104	104
	Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, personnes immigrantes	5	6
	Taux d'emploi des personnes immigrantes ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	63,7 %	64,8 %
	Prestations non versées par l'aide financière de dernier recours à la suite d'une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi	369 900 \$	369 900 \$
	Prestations non versées par l'assurance-emploi suite à une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi	680 000 \$	869 000 \$
	Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participant de l'assurance-emploi	424	508
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	239	262	
4	Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	100	120
	Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	32	40
6	Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	221	256
	Délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours déposées à l'attribution initiale (en jours ouvrables)	10	10
	Ratio de plaintes relatives aux services de solidarité sociale avec recommandation de modifications par 1 000 ménages	1,85	1,85
	Pourcentage de décisions modifiées aux services de solidarité sociale à la suite d'une demande de révision	21 %	21 %

Portrait de la population et des entreprises du Nord-du-Québec

La baisse de la population active et de l'emploi affecte surtout les générations X et Y des Jamésiens qui affichent des pertes d'effectifs entre 2001 et 2006, variant de 14 % à 36 %, selon le groupe d'âge. Devant cette réalité, des efforts doivent être déployés afin de retenir la main-d'oeuvre de 15 à 45 ans dans la région et d'offrir des possibilités d'emploi aux personnes âgées de 45 ans et plus.

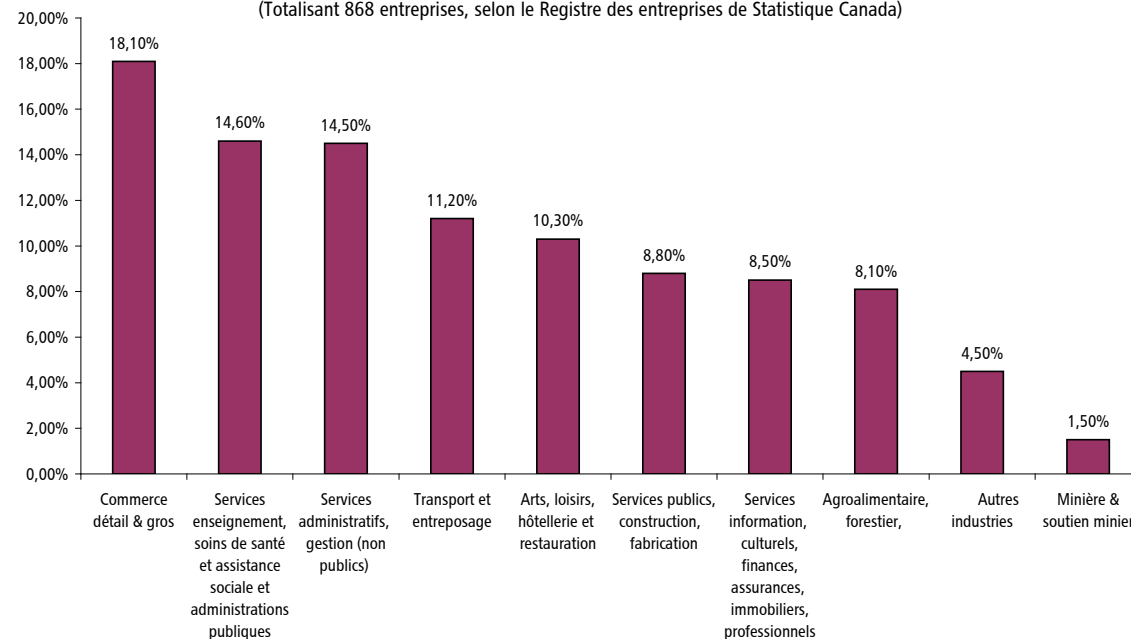
Population totale	2006	2001	Variation
Nord-du-Québec :	39 815	38 375	3,1 %
Jamésie :	14 870	16 315	- 8,9 %

Répartition de la population du Nord-du-Québec et de la Jamésie, par groupe d'âge, selon le recensement 2006 et 2001



Le portrait industriel démontre que les secteurs tertiaire et primaire dominent notre développement économique, alors que les secteurs de la fabrication ne sont pas très développés et se limitent à la première transformation des produits primaires. Par contre, le secteur primaire possède la masse salariale la plus élevée et les industries de base favorisent le développement des entreprises du secteur tertiaire.

Répartition des entreprises du Nord-du-Québec selon les secteurs d'activités, pour l'année 2008. (Totalisant 868 entreprises, selon le Registre des entreprises de Statistique Canada)



3 Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux

5 Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'oeuvre aux besoins du marché du travail, notamment par l'amélioration des compétences et de la qualification de la main-d'oeuvre ainsi que des mécanismes de reconnaissance des compétences, avec le concours des comités sectoriels de main-d'oeuvre et de concert avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

- Promouvoir le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), la Reconnaissance des compétences (RAC), la Mesure de formation (MFOR individu) et l'intégration en emploi des personnes immigrantes.
- Intensifier les interventions auprès des entreprises quant aux mesures et services favorisant le développement des compétences des travailleurs, particulièrement par le programme spécial de Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique SERRÉ, la MFOR et les subventions du Fond de développement de la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO).
- Favoriser la concertation régionale avec les partenaires du marché du travail dans la mise en oeuvre des stratégies de développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi, notamment avec la Table de concertation MESS-MELS et les Comités sectoriels.
- Établir un portrait régional des besoins de main-d'oeuvre et de formation pour accroître les informations sur le marché du travail afin de favoriser la mise en oeuvre du développement de la région du Nord-du-Québec (Plan Nord).

6 Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de formation des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emplois à plus grande valeur ajoutée.

- Sensibiliser les entreprises à l'importance des changements socio-démographiques de la main-d'oeuvre et favoriser l'implantation des nouvelles stratégies de gestion prévisionnelle des ressources humaines.
- Instaurer une Table de recrutement du Nord-du-Québec avec les partenaires du marché du travail de la région et soutenir ses activités.
- Accroître les interventions de services conseil d'Emploi-Québec quant aux mesures et services soutenant l'ensemble des activités de la gestion des ressources humaines auprès des entreprises.
- Participer aux divers événements regroupant les gens d'affaires et les entreprises afin de promouvoir les services d'Emploi-Québec, particulièrement en matière de GRH.

4 Poursuivre les actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, tant par ses services de solidarité sociale que par ses services d'emploi

7 Accorder une aide financière de dernier recours aux personnes et aux familles démunies.

- Assurer une saine gestion de l'allocation des prestations d'aide de dernier recours aux personnes et aux familles démunies en tout respect et équité.
- Administrer l'application des programmes de soutien financier auprès de travailleurs licenciés collectivement et des travailleurs âgés licenciés.
- Poursuivre la gestion rigoureuse et équitable des prestations spéciales.

Orientations - Axes d'intervention - Stratégies régionales

AXE 8

Fournir une aide et un accompagnement structurés et adaptés aux prestataires de l'aide financière de dernier recours qui ne sont pas en mesure d'entreprendre immédiatement une démarche d'emploi.

- Poursuivre notre implication dans le programme d'aide et d'accompagnement social (PASS) en collaboration avec les organismes du milieu, tout en élargissant le déploiement de ce service aux prestataires de dernier recours, de toutes les municipalités de la Jamésie.

AXE 9

Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société à l'endroit de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de même que la cohérence des actions gouvernementales à cet égard.

- Collaborer avec le Comité de développement social de la Baie-James à la réalisation des activités issues des recommandations du Plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Jamésie.
- Maintenir le financement du Comité de développement social de la Baie-James et susciter l'émergence de projets ou de stratégies locales, avec les partenaires voués à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.
- Faciliter l'accès de la clientèle desservie par Emploi-Québec, aux divers services d'intégration sociale ou professionnelle du gouvernement ou des organismes locaux.

5 Améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens

AXE 10

Assurer la veille de la conjoncture économique, de la situation du marché du travail et de l'évolution des bassins de clientèle d'Emploi-Québec afin d'apporter les ajustements nécessaires à son offre de services d'emploi aux individus et aux entreprises et de ses services de solidarité sociale.

- Produire mensuellement un tableau de bord régional du marché du travail permettant l'analyse des variations et favorisant un suivi de gestion adéquat.
- Diffuser et favoriser l'appropriation des informations du tableau de bord régional du marché du travail aux membres du Comité régional du Pacte pour l'emploi, ainsi qu'aux membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Jamésie.

AXE 11

Accélérer la modernisation de l'offre de services d'Emploi-Québec et la consolidation de la gestion unifiée des services d'emploi aux individus et aux entreprises et de ses services de solidarité sociale.

- Promouvoir le service de déclaration mensuelle par téléphone.
- Diversifier les modes de prestations de services et alléger les processus administratifs ainsi que l'organisation du travail.
- Régionaliser les dossiers impliquant des contraintes sévères à l'emploi.
- Soutenir le développement des compétences de notre personnel et la réalisation d'activités internes favorisant la gestion du changement.

AXE 12

Accorder une attention particulière à nos ressources humaines, notamment à la santé et à la gestion prévisionnelle de nos ressources.

- Réaliser des activités visant l'amélioration de la santé du personnel, la rétention des ressources humaines expérimentées, le transfert d'expertise et la préparation de la relève.

AXE 13

Renforcer le partenariat.

- Favoriser la concertation et la mobilisation des partenaires, notamment par l'entremise des opportunités offertes par le Comité régional du Pacte pour l'emploi du Nord-du-Québec.
- Optimiser le recours des ressources externes et des organismes de développement de l'employabilité afin de profiter de l'effet de levier que cela permet et favoriser l'expertise des partenaires pour intervenir auprès des diverses clientèles.
- Poursuivre notre participation aux tables sectorielles de concertation régionale, particulièrement dans les secteurs touchés par des problématiques (forestier, minier, etc.).
- Maintenir les liens de collaboration avec le Centre local d'emploi de la Baie-James, la Conférence régionale des élus de la Baie-James, la Grande Table (interordres) ainsi qu'avec la Table MESS/MELS et la Table de recrutement du Nord-du-Québec.
- Poursuivre notre implication financière dans les diverses ententes spécifiques régionales, en lien avec la mission d'Emploi-Québec.

AXE 14

Améliorer la gestion par résultats et soutenir la planification régionale et locale.

- Profiter de la présence du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Jamésie, de son autonomie et de la gestion décentralisée d'Emploi-Québec pour adapter les interventions d'Emploi-Québec à la diversité du marché du travail et des besoins de la population de la région.
- Renforcer le pouvoir du CRPMT de la Jamésie auprès de la CRÉBJ et des autres acteurs sociaux et économiques en regard du développement de la main-d'oeuvre et du marché du travail de la région.

AXE 15

Administrer les fonds publics avec rigueur, équité et efficience.

- Porter une attention particulière aux activités visant à assurer la conformité de l'aide financière versée.
- Poursuivre les activités de gestion assurant la conformité de l'attribution de l'aide financière initialement versée de même que pour la gestion des dossiers actifs et des dossiers d'enquête.
- Développer de nouvelles approches afin de maximiser les activités de conformité visant à augmenter le taux de participation des prestataires aux convocations d'Emploi-Québec et de réduire les taux d'abandon.

AXE 16

Améliorer l'information sur le marché du travail pour la prise de décision, tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

- Conseiller la clientèle d'Emploi-Québec dans sa recherche d'emploi et en matière d'orientation scolaire et professionnelle.
- Accentuer la promotion et la diffusion de l'IMT aux partenaires du marché du travail particulièrement concernant les perspectives d'emploi et de projets d'investissement.